

Le divorce : un gouffre financier

Si la popularité du mariage est en chute libre depuis plusieurs décennies, le divorce, lui, est plus fréquent que jamais. Contrairement aux conjoints de fait qui peuvent se séparer sans trop de complexité, les époux s'engagent souvent dans un processus laborieux.

Au-delà des pensions alimentaires et des prestations compensatoires, un divorce peut rapidement mener vers l'endettement ou la faillite. Voici donc un aperçu des éléments à surveiller durant un divorce.

Les frais juridiques

Que la séparation soit amicale ou non, divorcer n'est jamais gratuit.

Certains avocats proposent des forfaits « divorce express » qui permettent, pour environ 500 \$, de compléter la demande de divorce en ligne, sans rencontrer d'avocat. Ces formules s'adressent davantage aux couples sans enfants et sans dettes. Pour les autres, une entente à l'amiable peut tout de même coûter entre 1000 \$ et 2000 \$.

Si les choses s'enveniment, les frais relatifs au procès s'élèvent à environ 10 000 \$ par jour. Lorsque les requêtes sont contestées, que la garde des enfants est en jeu et que le processus s'étire, on peut facilement dépasser la barre des 70 000 \$, sans compter la division des biens!

Dans la majorité des cas, avoir recours à un service de médiation peut vous éviter bien des frais et des soucis.

La séparation de vos biens

De la maison familiale, jusqu'aux véhicules et aux fonds de pension, tous les biens acquis au cours de l'union seront divisés entre les ex-époux de manière équitable si aucune entente n'a été conclue au préalable. Automatiquement, les seuls biens considérés comme appartenant uniquement à l'un des conjoints sont les suivants : vêtements, diplômes, prix, dons, outils de travail et compensations provenant d'une assurance vie, d'une rente, d'un régime de retraite ou d'une pension alimentaire.

Si la séparation des biens a été prévue lors de la signature du contrat, ce ne seront toutefois que les biens appartenant au patrimoine familial qui feront l'objet d'un partage.

Pendant la période de transition, dans le cas où la maison ou le loyer est au nom d'un seul des deux conjoints, la personne responsable pourrait être obligée d'assumer les paiements même si elle n'habite plus sur les lieux. Il en va de même pour les mensualités qui pourraient avoir un impact négatif sur le crédit de l'autre.

Votre plan d'épargne

Une fois les procédures terminées, les répercussions financières d'un divorce se font ressentir pour plusieurs années. Votre plan d'épargne pour la retraite, par exemple, peut en prendre un coup. Pour rejoindre vos objectifs initiaux, vous devrez probablement vous serrer la ceinture au quotidien.

Assumer seul vos frais d'hébergement et de subsistance met certainement un frein à l'épargne. Ajoutez à cela les voyages que vous souhaitez faire pour vous changer les idées, le suivi psychologique souvent nécessaire et les dépenses liées à votre nouveau style de vie. Vos habitudes financières devront inmanquablement être modifiées.

À la lumière de ces considérations, la meilleure façon de naviguer à travers un divorce et de repartir sur de bonnes bases est de prendre rendez-vous avec [votre conseiller financier](#). Établir un nouveau plan d'épargne, rectifier votre budget quotidien et revoir vos objectifs financiers avec l'aide d'un professionnel vous permettra de réorganiser votre portefeuille plus rapidement.

[\[Retour à l'accueil du Conseiller financier\]](#)



Partagez avec :



Une publication du

